



AILE FRANCOPHONE DU GROUPEMENT BELGE DES MEDECINS SPÉCIALISTES FÉDÉRATION D'UNIONS PROFESSIONNELLES RECONNUE PAR LA LOI

Avenue de la Couronne, 20 – 1050 Bruxelles

② 02-649.21.47 - ② 02-649.26.90 – info@gbs-vbs.org – www.gbs-vbs.org

Réaction au communiqué du recteur de l'Université de Namur : communiqué de l'AMSFr (aile francophone du GBS):

On peut s'étonner de la contradiction dans les propos du recteur de regretter le projet d'introduire un filtre à l'entrée des études de médecine en Fédération Wallonie-Bruxelles et en même temps de reconnaître l'utilité d'un numerus clausus en médecine.

Si le pouvoir politique est responsable de la situation précaire qu'ont connue les derniers nouveaux diplômés francophones en médecine, le monde universitaire n'est pas sans reproche. L'attribution des budgets aux universités est répartie en fonction du nombre relatif d'étudiants dans chaque institution universitaire francophone. Il n'est donc pas étonnant que ce soit l'université qui accueille le plus grand nombre d'étudiants en médecine en BAC1 qui réagisse la première (la seule ?).

C'est dans le même esprit que l'on peut interpréter le souhait du recteur de se voir offrir une année préparatoire. Mais si l'autorité de tutelle ne considérait pas, budgétairement parlant, cette année préparatoire comme une année universitaire (ce qui est le cas), le recteur aurait-il le même empressement ?

L'examen d'entrée doit être clairement défini quant à la forme et au fond. Ainsi, aucun candidat ne pourra être abusé par des informations parallèles non fondées.

Enfin, sans attendre le résultat du cadastre, le recteur émet déjà un avis sur celui-ci en affirmant que « certaines » provinces sont en pénurie. Ceci ne présage pas bien de l'interprétation subjective qui pourrait être faite dans ce dossier par certains intervenants.

La problématique du numerus clausus continuera à faire l'objet de toute notre attention, sous tous ses angles et à la lumière des intérêts des acteurs concernés.

Prof. Dr. F. Heller Secrétaire AMSFr Dr. M. Lievens Président AMSFr

Numéros Inami: le recteur de l'Université de Namur réclame une année préparatoire

D'après Belga

Le soir.be

Mis en ligne lundi 12 janvier 2015, 19h12

Pour Yves Pollet, la sélection à l'entrée de l'université entraine « une absence de solidarité entre les étudiants ».

Le recteur de l'Université de Namur, Yves Poullet, a regretté lundi matin le projet du ministre de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) Jean-Claude Marcourt concernant l'accès aux études de médecine, à savoir l'introduction d'un filtre à l'entrée des études liée à l'instauration rapide par le fédéral d'un cadastre complet des médecins afin d'objectiver les besoins réels en praticiens. Yves Poullet est, d'une façon générale, contre le numerus clausus qui reste, précise-t-il, la seule option concernant les étudiants en médecine.

Ce numerus clausus représente pour l'Université de Namur, première université en termes de nombre d'étudiants inscrits en BAC1 médecine, une perte importante, précise l'attachée de presse de l'UNamur, Antoinette Minet: «Même si le recteur n'est pas favorable à la limitation de l'accès aux études universitaires, il reconnaît que le numerus clausus en médecine se justifie, entre autres, pour assurer un numéro INAMI, et donc un emploi, aux étudiants au terme de leur formation et pour leur permettre de se former dans de bonnes conditions d'enseignement et d'encadrement, notamment durant leurs stages.»

Appelant à une «décision rapide du gouvernement», le recteur a insisté sur la nécessité d'organiser une année préparatoire et de travailler sur un nouveau cadastre qui tient compte de la pénurie de médecins dans certaines provinces.

«Ce numerus clausus pose des difficultés en matière d'accueil d'étudiants. De plus, l'université doit rester ouverte: il est important de ne pas faire de sélection à l'entrée de l'université. C'est un système que nous n'aimons pas, qui est toujours présent sur la table du gouvernement mais avec de fortes réticences des universités. Il y a un climat de concurrence avec de faux syllabus en circulation et une absence de solidarité entre les étudiants», a expliqué le recteur.

Le recteur salue par ailleurs le nouveau plan Marshall 4.0 axé sur les technologies de l'information et de la communication, souhaitant réactiver une plateforme de réflexion à ce sujet.